



## Procès-verbal de l'assemblée générale de Togo Deux-Sèvres du 16 mars 2024 à 9h30

Les membres de Togo Deux-Sèvres se sont réunis en Assemblée Générale le samedi 16 mars 2024 à 9 h 30, au Château de Javarzay" – 9, avenue des fils Fouquaud - 79110 Chef-Boutonne, suivant convocation faite dans les délais réglementaires.

La feuille de présence totalise 50 personnes présentes, représentant 12 jumelages adhérents à Togo Deux-Sèvres (Aiffres, Bressuire, Chef-Boutonne, Coulon, Lezay, Mazières, Ménigoute, Niort, Prahecq, Secondigny, St Varent et Thenezay).



Jumelages excusés : – Chauray - Bessines

Excusés : Coralie DESNOUES, Renaud GAUTRON, Bastien MARCHIVE, Jérôme BALOGE, Nicolas BRUNET, Christophe PEYRON, Solène BAUD et Jean-François MIOT.

Ordre du jour :

- approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2023,
  - rapport moral et rapport d'activité exercice 2023,
  - compte rendu financier exercice 2023,
  - fixation de la cotisation pour 2025,
  - projets 2024,
  - renouvellement du bureau,
  - site internet« togodeuxsevres » : chaque jumelage présentera brièvement sa page à l'écran ainsi que les activités en cours. Échanges sur les évolutions souhaitables,
  - prévision d'une liaison vidéo avec le bureau de la nouvelle coordination togolaise en cours de création (si la connexion le permet).
-

Le président Yves CRAMET ouvre la séance et remercie les participants de leur présence.

Il remercie la Mairie et le jumelage de Chef-Boutonne pour leur accueil. Mr MICHELET, maire de Chef-Boutonne présente la commune de 2 600 habitants et rappelle l'intérêt du travail d'animation réalisé par les associations, dont ARBRES qui est très active sur le territoire.

### **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2023**

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

#### **1. Rapport moral et rapport d'activité de l'exercice 2023**

Yves CRAMET présente le rapport moral et d'activité.

Voir document en annexe 1.

Viviane UGOLINI informe de sa rencontre lors de leur mission à Gléi en janvier dernier avec la future structure togolaise qui sera l'équivalent de Togo Deux-Sèvres. M. Essoham, membre du jumelage de Témédja est à l'origine de la création de celle-ci. Elle regroupe 11 jumelages pour le moment.

*Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.*

#### **2. Compte rendu financier du 01/12/2021 au 31/12/2022**

Présentation des comptes 2023 par Solange PUAUD et Viviane UGOLINI.

Le résultat est un déficit de 648,57 €. Celui-ci vient principalement du coût du solde du site internet.

Le montant de la trésorerie au 31/12/2023 est de 1 201,79 €.

Voir le compte rendu financier en annexe 2.

*Les comptes sont validés à l'unanimité.*

#### **3. Fixation de la cotisation pour 2025**

Yves CRAMET propose de laisser le montant de la cotisation à 50 € pour 2025.

*La résolution est votée à l'unanimité.*

#### **4. Projets 2024**

- Renforcement du rôle des référents du site, ce qui sera l'objet de l'atelier proposé en début d'après-midi, après le repas.

Une première session partielle a eu lieu à la Mairie d'Allonne avec 4 référents (Secondigny, Saint-Varent, Thénezay, Ménigoute). Une prochaine session sera proposée pour le sud Deux-Sèvres par Jean-Luc PASSIN et Mathieu THIBAULT.

- Mise en place d'une newsletter qui résumera les actualités des jumelages à la demande (à échéance variable). Pour constituer un mailing global, chaque jumelage est invité à remplir le tableau individuel que vous avez reçu au moyen d'un lien propre à chaque jumelage, tableau dont vous seul gardez la main pour ajouter ou effacer des adresses mails.
- Volonté d'organiser une journée de formation à l'intention de tous les bénévoles, telle que nous avons pu en bénéficier les années passées. La demande de subvention au FDVA1 est effectuée et en attente de réponse favorable.

Cette journée désormais habituelle reste un des moments forts du réseau, elle représente avec l'AG d'aujourd'hui les deux occasions annuelles de convivialité et d'échanges directs sur les avancées et les problèmes des uns et des autres dans la conduite des projets.

*Les projets sont adoptés à l'unanimité.*

## 5. Renouvellement du bureau

Le bureau actuel est constitué de :

|                                 |                  |
|---------------------------------|------------------|
| Yves CRAMET                     | Président        |
| Solène BAUD                     | Vice-Présidente  |
| Christine NOUZILLE - Coulon     | Secrétaire       |
| Viviane UGOLINI - Prahecq       | Trésorière       |
| Patrick LAURENT – Chef-Boutonne | Membre du bureau |
| Bernard METAIS – Ménigoute      | Membre du bureau |
| Claude NARGEOT – Saint Varent   | Membre du bureau |

Candidate : Patricia KERBRAT – Aiffres.

Yves demande que Jean-Luc PASSIN, nouveau président de MENIGOUTE, rejoigne le bureau en sa qualité de référent du site internet.

Solange PUAUD, co-présidente de CHEF-BOUTONNE a accepté de remplacer Viviane à SO COOPERATION et est proposée pour intégrer le bureau.

*Les membres du bureau sortant sont réélus à l'unanimité.*

*Solange Puaud, Patricia KERBRAT et Jean-Luc PASSIN sont élus à l'unanimité.*

Après discussion au sujet de la composition du conseil d'administration et du rôle du bureau, il est décidé qu'un travail de mise à plat des statuts devra être réalisé en 2024.



Photo des présidents présents à l'AG

## 6. Visio avec les membres de la nouvelle coordination togolaise en cours de création

L'entretien est mené par Essoham, membre de Temedja, à l'initiative de la création de la coordination. Présentation des 11 jumelages présents. Le siège social sera à Atakpamé. Objectifs : échanges pour bénéficier des expériences des autres. L'AG de constitution de « Togo 79 » aura lieu le 6 avril 2024. Ensuite, faire connaître la structure à l'Ambassade de France au Togo.



## 7. Questions diverses

La parole est ensuite donnée à chaque jumelage pour un tour d'horizon.

- Mission de Saint-Varent – ils sont partis à 6 personnes en février (inauguration d'un forage, nouveau motoculteur...).
- Jean-Paul GENTIL (Mazières) rappelle l'idée d'inviter M. Kako NABUKPO – intéressant, Norbert a déjà fait la démarche, mais sans succès.
- Thénezay – problème avec le maire – 2<sup>ème</sup> projet eau potable de 250 K€ est prêt, mais problème pour avancer.
- Chef-Boutonne – Patrick LAURENT se dit très heureux de nous recevoir et réalise l'importance de Togo Deux-Sèvres – le jumelage veut entamer la 2<sup>ème</sup> phase du projet « eau potable » - petite mécanisation à mettre en place – travaille sur l'éducation grâce aux parrainages.
- Ménigoute – conseille de ne pas mettre de compteur sur les pompes, car diminue le débit. ONG STADD – branche « accès à l'eau » peut donner des conseils sur les matériels et les outils à utiliser.
- Lezay – avait prévu d'envoyer des jeunes de « l'Espace jeunes de la communauté de communes » au Togo. Projet annulé car pas possible de trouver une assurance des jeunes pour des séjours en dehors de l'Europe pour un accueil collectif. L'ONG Hydraulique Sans Frontières va réaliser une mission exploratoire pour un nouveau projet eau.
- Prahecq – mission à Gléi, inauguration de la maison du jumelage commencée en 2010 – hébergement avec 5 chambres, gestionnaire financé par Prahecq (90 €/mois) – mise en place d'un atelier multimédia avec l'apport de 5 ordinateurs – remise de livres à la bibliothèque.
- Bressuire : conseille de ne pas envoyer de jeunes – frustration des Togolais qui ne peuvent pas venir.
- Coulon : l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) a transformé la bibliothèque d'Anié en CLAC (Centre de Lecture et d'Animation Culturelle), avec dotation de matériels (2 ordinateurs, 5 tablettes, livres, jeux...).

Fin de l'AG à 12 h 00.

L'apéritif est offert par le jumelage de Chef-Boutonne, suivi d'un repas en commun.

L'après-midi est consacré à une séance de travail avec les référents de quelques jumelages sur la mise à jour du site internet. Animation assurée par Jean-Luc PASSIN et Mathieu THIBAULT.



Yves CRAMET

Président de Togo Deux-Sèvres

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yves Cramet'. The signature is stylized with a large loop at the end and a vertical stroke at the beginning.



## **Assemblée générale Togo Deux-Sèvres du 16 mars 2024**

### **Rapport moral et rapport d'activités 2023**

La dernière AG du 4 mars 2023 à St Varent a confirmé la bonne vitalité de Togo Deux-Sèvres avec de nombreuses missions effectuées en 2023, ainsi que l'arrivée de Bessines et de Chauray portant à 14 le nombre de jumelages adhérents.

Au cours de cette année, nous avons réalisé plusieurs CA et réunions de bureau, toutes en visio. Ce mode de gestion présente beaucoup de souplesse, il supprime beaucoup de déplacements et demande moins d'astreinte et d'énergie. Quelques inconvénients malgré tout : des difficultés techniques à gérer et un temps d'échanges parfois minué.

Pour ce qui est des déplacements, les membres du bureau ont assisté à plusieurs AG de jumelages, entre autres à Chef-Boutonne, Secondigny, Prahecq, Coulon, Mazières et Niort.

Nous avons effectué 2 déplacements à Bordeaux au titre de SO Coopération, notamment à l'AG du 5 décembre, au cours de laquelle Solange PUAUD de Chef-Boutonne a été élue au CA en remplacement de Viviane UGOLINI, présidente de Prahecq, démissionnaire. Merci à vous 2, à toi Viviane pour le service rendu et à toi Solange pour ton engagement à représenter Togo Deux-Sèvres.

Le 10 octobre, nous avons organisé un point presse avec les journaux et radios locales. Le but était de présenter le nouveau site internet de Togo Deux-Sèvres et d'annoncer la journée de formation du 21 octobre à Secondigny animée par Pierre Kamdem.

Cette journée a été riche et intense avec une cinquantaine de participants, une matinée consacrée à la conférence de Pierre Kamdem sur l'histoire et les évolutions de toute la zone sud sahélienne, en particulier les enjeux politiques récents et les conséquences sur l'avenir des jumelages. L'après-midi a été organisé en ateliers, avec une mise en commun finale, démontrant la richesse et la diversité des projets propres à chaque jumelage.

Le 8 février 2024, nous avons participé à la rencontre régionale proposée par pS-Eau et SO Coopération. Une dizaine de jumelages étaient représentés et l'équipe de Chef-Boutonne a présenté son projet d'extension d'eau à AGAVE, en tant que partenaire des acteurs, de la population et des services techniques

Le 11 février à Chauray, nous avons rencontré Mr Christophe PEYRON, conseiller à l'ambassade de France à Lomé, de passage à Niort et qui avait souhaité nous rencontrer. 10 jumelages étaient représentés. Mr Peyron connaît bien le réseau puisqu'il rencontre régulièrement les missions des Deux-Sèvres de passage à Lomé. Il a insisté sur l'intérêt d'une bonne relation avec le SCAC (Service de Coopération d'Actions Culturelles), si possible en amont des missions, de façon à faciliter les démarches à l'intérieur du Togo.

Et puis, dans le même temps, 2023 a été l'année de la construction et la mise en ligne du site internet. Ce nouvel outil issu de la volonté des AG précédentes nous a demandé beaucoup d'énergie et de concertation. Je veux ici remercier toute l'équipe de conception et de rédaction, coachée par Jean Luc PASSIN et son adjoint Mathieu THIBAUT. Ce site (que nous allons consulter ensemble tout à l'heure) aura un intérêt grandissant selon la qualité et la fréquence des articles qui seront proposés.

Et enfin, très bonne nouvelle : Togo Deux-Sèvres vient d'être informé de la création de son réseau jumeau au Togo qui a pour objectif de fédérer les jumelages togolais et qui sera donc l'équivalent de Togo Deux-Sèvres.

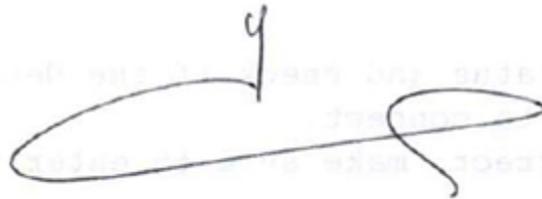
Cette nouvelle structure est en phase de reconnaissance par les autorités togolaises. Elle prévoit de fédérer les jumelages togolais, avec l'armature principale constituée par les jumelages avec les Deux-Sèvres.

Nous pouvons conclure ce rapport de façon optimiste, les perspectives de nos relations sont au beau fixe, avec des projets de missions déjà en cours ou annoncés et les futurs échanges avec notre réseau jumeau à qui nous souhaitons un développement heureux.

Je vous remercie de votre attention.

Yves CRAMET

Président de Togo Deux-Sèvres

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yves Cramet', written over a faint, illegible watermark. The signature is fluid and cursive, with a prominent loop at the end.



## Assemblée générale TOGO Deux-Sèvres du 16 mars 2024

Rapport financier du 01/12/2023 au 31/12/2023

### Comptes de résultat 2023

| Dépenses                               | Montant         | Recettes                           | Montant         |
|--|-----------------|------------------------------------|-----------------|
| <b>Act 1 - Honoraires de formation</b> | 600,00          | <b>Cotisations adhérents</b>       | 560,00          |
| > Intervention Pierre Kandem           |                 | > 14 jumelages                     |                 |
| <b>Act 2 - Site internet</b>           | 1 350,25        |                                    |                 |
| > Honoraires Tabularasa                |                 | <b>Subvention</b>                  |                 |
|  |                 | > FDVA1                            | 500,00          |
| Frais formation                        | 35,71           | Reprise des fonds dédiés           | 500,00          |
| Cotisation So Coopération              | 30,00           | >FDVA 2 site internet reçu en 2022 |                 |
| Assurance                              | 116,07          |                                    |                 |
| Frais de réception                     | 82,90           | Intérêts sur livret                | 9,42            |
| Frais bancaires                        | 18,06           | Autres                             | 15,00           |
| <b>Total dépenses</b>                  | <b>2 232,99</b> | <b>Total recettes</b>              | <b>1 584,42</b> |

**Résultat de l'exercice -648,57**

### Bilan au 31.12.2023

| ACTIF                              | Montant         | PASSIF                   | Montant         |
|------------------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|
|                                    |                 | <b>Fonds Associatifs</b> | 1 201,79        |
| <b>Disponibilité au 31/12/2023</b> |                 |                          |                 |
| Compte courant                     | 3,85            | Fonds dédiés             | 0,00            |
| Livret                             | 1 197,94        | > Report de subvention   |                 |
|                                    |                 |                          |                 |
|                                    |                 |                          |                 |
| <b>Total dépenses</b>              | <b>1 201,79</b> | <b>Total recettes</b>    | <b>1 201,79</b> |